



## Sommaire

### Page 2

#### Journées Patrimoine

Visite guidée et expo

### Page 3

#### Chemins et sentiers

#### Projets en cours

Budget participatif

Sécurité routière

Place de Bousval

### Page 4

#### Vivre ensemble

## ÉDITORIAL

Chères Bousvaliennes, chers Bousvaliens, dans notre mensuel de juillet-août, nous émettions le souhait de nous retrouver lors de la 48<sup>e</sup> exposition Saint-Barthélemy, qui aurait dû avoir lieu le dernier weekend d'août.

La pandémie de Covid-19 étant encore bien active, le Conseil national de sécurité a décidé de limiter à 100 personnes les événements organisés dans des lieux clos.

Le collège communal a donc émis un avis défavorable à la tenue de notre exposition et c'est la mort dans

l'âme que nous avons dû y renoncer. Ce n'est que partie remise, nous retrouverons tous les artistes en août 2021.

En attendant, nous n'allions quand même pas baisser les bras ! Le comité artistique a le plaisir de vous annoncer une **édition numérique de l'exposition**, visible **depuis le vendredi 28 août à 15 h**.

Rendez-vous sur Facebook « Exposition Artistique Saint-Barthélemy de Bousval ». Venez y admirer les œuvres présentées et déposer vos commentaires.

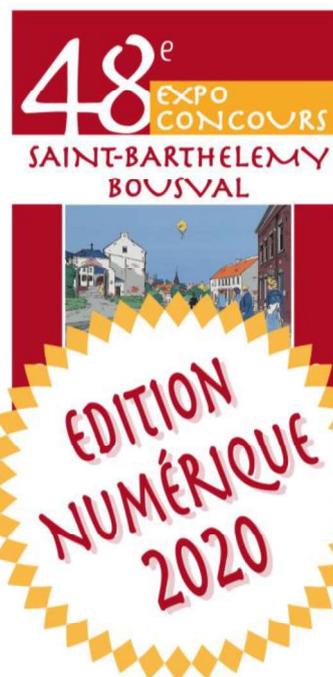
Il faut plus qu'un virus, même très « méchant », pour empêcher la tenue du concours « Fleurir Bousval » ! Les membres du jury ont joint l'agréable à ... l'agréable, se promenant dans les rues du village et admirant les réalisations des jardiniers qui décorent joliment leurs façades.



*Nos chères roses trémières, fières, majestueuses, rue du Château, 53*

Saint-Barthélemy prévu en septembre, la corrida de Bousval de fin septembre, la visite de l'entreprise Flowell. Cette dernière, organisée par les AdB, aurait dû avoir lieu le 4 octobre dans le cadre de la « Journée découverte entreprises ». Nous l'avons déjà visitée et elle mérite d'être mieux connue, innovante et au top dans son domaine. À découvrir sur [www.flowell.be](http://www.flowell.be).

Dans le respect strict des mesures Covid-19 et sous la condition d'inscription préalable, nous maintenons les activités prévues pour les « Journées du Patrimoine » sous l'égide de l'AWaP (Agence wallonne du patrimoine).



Merci à tous ceux qui mettent ainsi de la joie, de la beauté, sur notre chemin !

Nous publierons la liste des façades primées dans le prochain Bousvalien.

Nous avons aussi émis le souhait de vous rencontrer sur les circuits de promenade qui nous sont proposés. Beaucoup d'entre vous ont comblé ce souhait, vous avez été nombreux à sillonner les chemins et sentiers de Bousval et environs.

Voilà une bonne habitude à garder, à toutes les saisons ! Nous vous parlons plus loin d'un nouveau guide de balades.

Comme d'autres associations, les Amis de Bousval (AdB) ont dû, à regret, annuler ou reporter à l'an prochain toute une série d'activités. Citons l'apéro du vendredi de la Saint-Barthélemy, le dîner du Comité

Auront aussi lieu la promenade nature et l'échange de plantes (port du masque et respect de la distance physique).

C'est la rentrée, nous commençons une nouvelle année. Nous pensons particulièrement à la rentrée scolaire ; c'est une sorte d'aventure cette rentrée après un second semestre bien chahuté. Nos encouragements vont aux enseignants qui vont devoir guider les enfants et rassurer les parents et grands-parents.

Nous espérons pouvoir reprendre, rapidement si possible, toutes nos activités habituelles.

Nous voulons poursuivre notre objectif, maintenir le lien social entre les composantes du village.

Cet objectif a été mis à mal par un « petit » virus qui a distendu les contacts, nous amenant parfois à considérer un voisin, un proche, comme un « ennemi viral » ! N'oublions cependant pas les gestes de solidarité, nombreux dans le village

Ainsi donc, nous avons la ferme intention de reprendre nos activités dans les prochains mois.

Il faut pour cela que l'épidémie soit contrôlée, avec l'aide de tous. A notre échelle, nous pouvons agir en continuant à respecter les gestes barrières même s'il peut nous arriver de les trouver fastidieux.

Bonne rentrée !

POL

## JOURNÉES DU PATRIMOINE

### Patrimoine & Nature

#### Parcs, jardins, espaces verts et naturels

Les 12 et 13 septembre, les Journées du Patrimoine auront bien lieu. C'est la bonne nouvelle annoncée par la ministre V. De Bue. Évidemment, cette année reste définitivement à part pour notre grand rendez-vous annuel.

En effet, quelques changements ont dû être introduits et les conditions habituelles ont été adaptées pour cette édition particulière : il n'y a pas de brochure/programme imprimée et **la réservation est obligatoire pour toutes les activités.**

Vous devez réserver le jour et le créneau horaire pour chaque activité à laquelle vous souhaitez participer : une ouverture (accès libre à un bâtiment), une visite guidée, un circuit, une exposition...

A Bousval, nous vous proposons deux activités :

- **Site du château de La Motte : quatre panneaux explicatifs et visite guidée** au départ du numéro 1 de la drève des Châtaigniers.

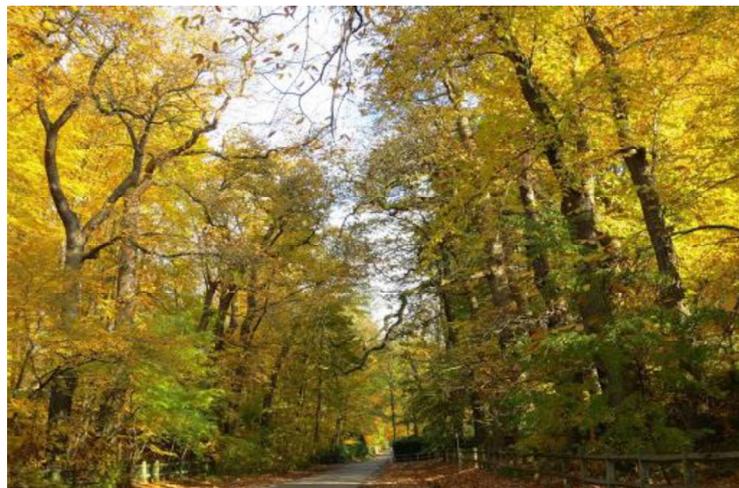
Samedi 12 et dimanche 13/09 à 11 h, 12 h, 14 h et 16 h (20 minutes, 20 personnes maximum).

- **Eglise Saint-Barthélemy : exposition** « Le massif forestier autour du château de La Motte ».

Samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 17 h (30 minutes et 20 personnes maximum).

[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be) : **Infos et réservation obligatoire.**

Le site du château de La Motte mérite sa place lors de ces journées du patrimoine, situé entre deux très belles allées, les drèves des Châtaigniers et des Hêtres, et sur son côté ouest, jadis, un jardin en terrasses (où furent plantés des mûriers destinés à nourrir des vers à soie).



*La magnifique drève des Châtaigniers dans ses habits d'automne*

### Toute une histoire, le château de La Motte !

Paul de Rameau, représentant du prince-évêque de Liège à la cour de Bruxelles, acquiert le domaine en 1708. C'est son fils, Pierre de Rameau, qui fera construire le château.



*De Dominio La Motte: Castellum.*

*Dessin : Jean-Luc Beghin*

A 23 ans, Pierre termine des études de droit à l'université de Louvain. Six ans plus tard, il s'engage dans les armées autrichiennes, comme auditeur militaire, dans le régiment du comte d'Ursel (infanterie wallonne) ; il est ensuite (1750) capitaine dans le régiment de Prié et finalement (1756), lieutenant-colonel dans le régiment Saxe-Cobourg-Gotha. Il est blessé lors de la bataille de Planian (Bohème) contre les Prussiens ; il y est atteint par un boulet et perd un œil.

Au décès de son père (1752), Pierre entame la construction du château.

C'est un esthète, curieux, inventif, entreprenant mais ces qualités recouvrent une face plus sombre que l'on peut taxer de mégalomanie.

Il admire le palais abbatial de l'abbaye de Villers-la-Ville, terminé en 1742 ; il est proche de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, qui a fait construire un palais au centre de Bruxelles, à côté de l'actuelle Bibliothèque royale ; il est en relation avec le comte de Coblenz, ministre plénipotentiaire, quasi premier ministre.

Rivalisant avec ces élites de l'époque, Pierre veut pour son château des professionnels renommés (architecte, artistes, sculpteurs, ébénistes, stucateurs\*).

Malheureusement, les finances de Pierre de Rameau ne sont pas à la mesure de ses ambitions immobilières et il ne peut pas faire face aux nombreux frais nécessités par l'entretien d'un château imposant.

En 1756 et 1759, il est en procès pour dettes.

En 1770, il vend son titre de seigneur de La Motte au comte Vander Stegen, seigneur de Bousval ; il garde néanmoins ses titres de propriété sur ses biens immobiliers.

Il meurt le 8 avril 1794 et, à la mort de sa femme (1806), deux cousines de celle-ci, de Morchoven de Bergeyck, héritent du château.

Par la suite, celui-ci devient la propriété de la famille de Liedekerke ; n'étant ni occupé, ni entretenu, il se dégrade au cours du temps.

Déjà abîmé, il connaît une « heure de gloire » lors de la parution (1875) du roman « Dom Placide ». Il s'agit là d'une pure fiction mais qui met en scène l'abbaye de Villers-la-Ville, Bousval et la famille de Rameau à La Motte. Ce roman récolte un franc succès et les touristes débarquent en nombre à la gare de Noirhat pour venir visiter le château.

La guerre 14-18 lui sera définitivement fatale, il est alors pillé par les habitants.

En 1922, Auguste Debroux, industriel local, acquiert le domaine et le revend en 1953 à la famille Gerday. Celle-ci aménage le vaste lotissement que nous connaissons aujourd'hui. MGE et POL

\* Stucateur : artisan qui réalise les moulures, les corniches et toutes les décorations sur les plafonds.

## CHEMINS ET SENTIERS

### Balades au fil de l'eau en Brabant wallon

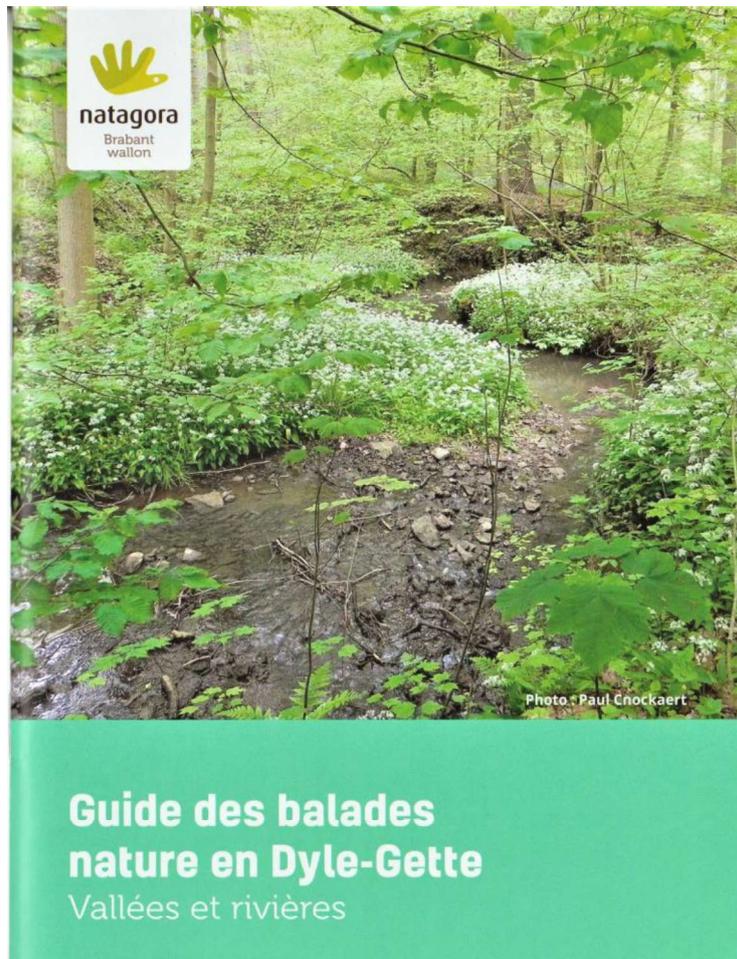
Beaucoup d'entre nous ont profité des vacances « au pays » pour sillonner notre belle région.

Peut-être certains ont-ils eu connaissance du nouveau guide édité par Natagora Brabant wallon en collabora-

tion avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette ?

Sinon, en cette fin d'été, il est encore temps de le découvrir !

Le **Guide des balades nature en Dyle-Gette**, livret au



pratique format A5, propose 10 balades dans les vallées du Brabant wallon ; il contient moult informations sur la flore, les oiseaux.

La 6<sup>ème</sup> promenade « Haute vallée de la Dyle » se situe à Bousval, suivant le rri de la Falise et passant par le bois de la Tassenière.

Le guide est en vente auprès de Jean-Philippe Lefin ([jplefin@gmail.com](mailto:jplefin@gmail.com)) au prix coûtant de 2,50 € (plus si on le souhaite).

## PROJETS EN COURS

### Budget participatif

La Ville de Genappe a décidé de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt général émanant de citoyens. Ceux-ci pourront décider eux-mêmes de



Image : commune de Jameppe s/Sambre

la façon d'utiliser cet argent public. Voilà une belle occasion de proposer des actions concrètes : place aux idées positives, foin des grincheux à la critique facile, et stérile !

Dans ce cadre, les Amis de Bousval ont « carburé » et, même si leurs discussions n'ont pu être que virtuelles (toujours la Covid-19 !), plusieurs propositions ont émergé.

Nous ne savons pas encore si nous pourrions déposer l'un ou l'autre projet mais, de toute façon, toutes ces idées précises émanant de la population bousvalienne seront transmises à la Ville pour information.

### Sécurité routière

Le Bousvalien de février 2020 avait abordé le sujet du lotissement envisagé près de la « maison Hergé » dans le quartier de Ferrière. Une des inquiétudes concernait l'augmentation de la circulation à un carrefour déjà saturé aux heures de pointe. Il s'agit du carrefour entre la RN 237 et la rue du Pont Spilet ; en plus du carrefour, la saturation concerne le tronçon de la RN 237 entre l'arrêt Tec/étangs de Noirhat et la rue des Pierrailles.

Nous avons clôturé le dossier de demande d'amélioration de la fluidité de la circulation pour tous les modes de déplacement (piétons, cyclistes, automobiles). Il a été adressé aux autorités compétentes : ministre de la mobilité pour la RN 237, collègue de la Ville de Genappe pour les voiries communales.

### Aménagement de la place de Bousval

#### Une étape supplémentaire vient d'être franchie

Début août, le projet d'aménagement de la place de Bousval était déposé à la Région wallonne. L'objectif est d'obtenir la convention-réalisation par laquelle nous pouvons prétendre au subside pour les travaux d'aménagement de la place. Il s'agit du premier « gros » projet PCDR (Plan communal de développement rural) qui se concrétiserait, rencontrant une demande formulée depuis longtemps par les Amis de Bousval notamment.

En fonction des délais de procédure, la Ville espère pouvoir présenter la convention en Conseil communal au mois de septembre.

Dès l'avis de principe favorable de la ministre Tellier, le projet d'aménagement – partagé et élaboré avec les membres de la Commission locale de développement rural et les habitants de Bousval – sera porté à la connaissance de tous.

Les autorités, tout comme les membres de la CLDR, croisent les doigts et espèrent que ce dossier connaîtra une avancée significative d'ici à la fin de cette année et ce, malgré le souhait de l'actuelle ministre en charge du développement rural de revoir les balises des subsides. Rappelons qu'un projet de construction d'une salle

polyvalente est également prévu par le PCDR, indépendamment du projet d'aménagement de la place. La Ville espère pouvoir initier cet autre chantier et solliciter les subsides nécessaires auprès de la Région wallonne, avant la fin de la mandature, pour autant que ce type de projet soit toujours considéré comme subsidiable par la ministre. Ville de Genappe

## VIVRE ENSEMBLE

### Et si on se disait bonjour !

Dimanche matin, 7 h 30 : devant la boulangerie « Les Douceurs du Ravel », nous sommes déjà nombreux à attendre notre tour pour passer commande du petit déjeuner dominical. Notre super boulanger est à pied d'œuvre depuis plusieurs heures ... pour offrir des produits de grande qualité !

Et pourtant, l'atmosphère sur le trottoir est souvent morose ; parfois un "bonjour" s'échappe du masque, recevant peu d'échos ou juste, à peine audible, une timide réponse du coin de la bouche non visible, ... masquée !

Et si nous mettions cette période à profit pour nous offrir des mots qui relient, qui réchauffent nos cœurs, qui franchissent la barrière du masque : 😊 Bonjour, merci, beau weekend, beau dimanche, belle journée ... ! Nous sommes nombreux à être arrivés à Bousval pas vraiment par hasard. 😊 Et pourquoi ? Il y fait bon vivre. 😊 Alors, je lance un défi ! Devant chez Kevin, si on se disait des mots qui relient et réchauffent nos cœurs 😊

Vive dimanche matin, c'est bientôt !

DCR

### Activités et manifestations

#### Septembre

- 2 **Réunion mensuelle – Amis de Bousval**
- 13 **Journées du Patrimoine**
- 14 Voir page 2
- 16 **Collecte de sang**  
17 h – 19 h 30, école communale
- 20 **Corrida de Bousval**  
**Remise à l'an prochain**  
Info : P. Cornut : 0475 950 566
- 22 **Dîner Comité Saint-Barthélemy**  
**Remis à l'an prochain**

#### Octobre

- 4 **Journée découverte entreprises**  
Visite Flowell - **Remise à l'an prochain**
- 6 **Réunion mensuelle – Amis de Bousval**
- 11 **Promenade nature guidée**  
9 h 30, place communale (église)  
*Sous réserve de l'évolution Covid*
- 25 **Echange et don de plantes**  
10 h 30 – 12 h, place de la Gare  
*Sous réserve de l'évolution Covid*